

Envoyé en préfecture le 11/07/2017  
Reçu en préfecture le 11/07/2017  
Affiché le 11 JUIL. 2017  
ID : 056-215601626-20170628-DB20170622A-DE



VILLE DE PLOEMEUR  
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du  
Mercredi 28 Juin 2017

**AFFECTATION DE RESULTATS 2016 : BUDGET PRINCIPAL**

**Etaient présents** : Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUEROUEN, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Jean-Luc MADEC, Anne-Valerie RODRIGUES, Philippe DONIES, Martine YVON, Pierre-Yves CAINJO, Isabelle LE RIBLAIR, Armelle GEGOUSSE, Dominique DAUGES, Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Nolwenn DELALEE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Sylvain BRITEL.

**Absents excusés avant donné pouvoir** : Katherine GIANNI à Hélène BOLEIS, Christelle CAINJO à Isabelle LE RIBLAIR, Dominique SAURAY à Loïc TONNERRE, Thierry LE FLOCH à Michel LE MESTRALLAN.

Secrétaire de séance : Anne-Valérie RODRIGUES

**Présents : 29**  
**Pouvoirs : 4**

n° 22 a

## DIRECTION DES RESSOURCES

### AFFECTATION DE RESULTATS 2016 : BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Antoine GOYER

En application des dispositions prévues par la réglementation en vigueur sur l'instruction budgétaire et comptable M14, il est proposé au conseil municipal d'affecter les résultats de clôture de l'exercice 2016 du budget principal de la ville de Ploemeur.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la commission «Finances, ressources humaines» du vendredi 16 juin 2017 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

➤ **PROCEDE** à l'affectation des résultats de l'exercice 2016 comme suit :

- Résultat d'exploitation à la clôture de l'exercice 2016	2.474.222,77 €
- Affectation aux réserves compte 1068 pour financement de la section investissement	2.474.222,77 €

**Délibération adoptée à l'UNANIMITE – 12 ABSTENTIONS** (Loïc Tonnerre – Dominique Sauray – Michel Roualo – Dominique Daugès - Daniel Le Lorrec – Sylvain Britel – Irène Bellec – Michel Le Mestrallan – Thierry Le Floch – Jean-Guillaume Gourlain – Yolande Allanic – Nolwenn Delalee)

Le registre dûment signé.  
Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS  
Maire

